

Liste des délibérations

Délibérations du Conseil municipal du 4 juillet 2023

I-] Administration Générale

- I-1) Conseil Municipal des Jeunes - Mise en peinture de six passages piétons,
- I-2) Autorisation du Maire pour signer les conventions de gestion courante.

II-] Ressources Humaines

- II-1) Création de postes non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité,
- II-2) Création de postes non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité,
- II-3) Recrutement d'un agent contractuel – Agent de restauration collective et d'entretien,
- II-4) Recrutement d'un agent contractuel – Agent des festivités,
- II-5) Recrutement d'un agent contractuel – Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM),
- II-6) Recrutement d'un agent contractuel – Auxiliaire de puériculture,
- II-7) Recrutement d'un agent contractuel – Chargé des relations avec le public et de la communication,
- II-8) Recrutement d'un agent contractuel – Responsable du pôle bâtiment,
- II-9) Recrutement d'un agent contractuel – Responsable pour le Lieu d'Accueil et de Loisirs de Proximité, (L.A.L.P.) et référent du pôle handicap
- II-10) Recrutement d'un agent contractuel – Secrétaire gestionnaire pour les services techniques,
- II-11) Rémunération des heures de surveillance effectuées par des enseignants dans le cadre de la restauration scolaire,
- II-12) Création de postes et modification du tableau des effectifs.

III] Finances

- III-1) Attribution de subvention – Mouvement Valenciennois contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP).

IV-] Urbanisme

- IV-1) Instauration du Permis de démolir sur l'ensemble de la commune.

V] Enfance / Jeunesse

- V-1) Convention d'objectifs et de financement (COF) avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) prestation de service « Relais Petite Enfance » (RPE), mission renforcée bonus « Territoire Contrat Territorial Global » (C.T.G.).

VI] Culture

VI-1) Tarifs des spectacles pour la saison 2023/2024

VI-2) Convention de partenariat avec la compagnie LA FUTAIE – Saison 2023-2024

VII] Techniques

VII-1) Modification du règlement intérieur du marché des saveurs